

Le Maire, Joël Caillaud, et tous les membres de l'équipe municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour 2011.

Ils vous convient à la soirée des vœux le :
samedi 8 janvier à 18H00 à la Salle des Fêtes.

Compte-rendu du Conseil municipal – Séance du 9 décembre 2010

Les chantiers en cours

Espace Culturel du Doué

Bien que les derniers jours n'aient pas été très favorables à la réalisation des travaux, le chantier s'est poursuivi. L'ensemble de la structure est désormais réalisée et les charpentiers sont en cours d'intervention. La grue vient d'être démontée et le bâtiment va être couvert très rapidement.

Antières

Les travaux de finition de voirie ont quant à eux été impossibles à réaliser par ce froid. Ils seront planifiés dès le début d'année dès que les conditions climatiques le permettront.

Alors que cet important programme se finalise et que les riverains retrouvent l'usage complet de leur quartier, un avenant au marché de travaux d'un montant de 30 135,72 € TTC a été validé concernant des reprises de réseau d'eaux pluviales à Antières et la mise en œuvre de bordures sur la route de Fradet.

Complexe Sportif

Alors que les travaux d'étanchéification des dômes de désenfumage viennent d'être réalisés, un prochain chantier important se profile. En effet, le résultat de l'appel d'offre vient d'être connu et les entreprises vont débiter dès le début d'année la mise en œuvre de la récupération des eaux pluviales pour l'irrigation des terrains de football ainsi que l'installation de clôtures et portails afin de sécuriser l'ensemble du complexe. Enfin le troisième volet de ce programme consiste à la mise à disposition d'une espace de jeux multisports. L'ensemble de ces aménagements représente un budget de 125 277,94 € HT.

Plan d'Accessibilité Voirie et Espace Public

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit que les communes doivent établir un «Plan d'Accessibilité Voirie et Espace Public».

Ce document identifie les principaux cheminements et en vérifie l'accessibilité à toute personne considérée « à mobilité réduite », que ce soit, en fauteuil roulant mais également pour une personne souffrant d'une insuffisance visuelle ou des personnes avec poussettes d'enfants.

Les points de vigilance de l'étude sont : des trottoirs dégagés, suffisamment larges, hauteur des panneaux de signalisation, nombre de passages piétons, absence de haies ou branches trop basses ou invasives ... etc

Les cheminements retenus reliant les principaux lieux de vie de la commune ont été la rue du

Président Auguste Durand, rue de la Butte, rue du Pont, rue de la Pénissière, rue de la Vendée, rue des Papetiers, rue de la Lucière, et la rue des Peupliers. Cependant, les limites topographiques et/ou d'aménagements pré-existants de certains secteurs (présence de marches et de perrons sur les trottoirs de la rue de la Vende par exemple) ne sont pas de nature à permettre cette mise en accessibilité au sens de la loi. Aussi, pour ce type de zones des itinéraires contournant le secteur d'impossibilité ont été proposés.

Un groupe de travail a été constitué (membres du conseil municipal, un représentant des parents d'élèves de chaque école, un représentant des aînés, un représentant des commerçants et un représentant des personnes handicapées) accompagné par un bureau d'étude spécialisé.

Le résultat de ce plan permet de programmer la réalisation de travaux d'aménagement sur des périodes de court terme (0 à 4 ans), moyen terme (4 à 7 ans) ou long terme (7 à 10 ans).

L'ensemble des travaux projetés à court terme relèvent d'éléments qui seront gérés par les services techniques, en interne. Dans le même temps, les riverains concernés par des haies ou arbres débordant sur la voie publique ou autre seront destinataires d'un courrier explicatif et invités à se mettre en conformité.

Enquête Publique

Tout au long de l'année, des situations de déclassement ou des cessions de domaine public se révèlent. Ces opérations qui ne peuvent se réaliser qu'après enquête publique font l'objet d'un seul et même dossier. Il en est ainsi pour ces 5 demandes qui seront soumises à enquête publique du 5 au 19 janvier 2011. Mr le Commissaire enquêteur sera quant à lui présent en Mairie le Mercredi 5 Janvier 2011 de 10H à 12H et le Mercredi 19 Janvier 2011 de 15H à 17H.

Les dossiers examinés sont :

- 1 déclassement d'une portion du domaine public au niveau du 13 bis rue de la Fabauderie,
- 2 déclassement d'une portion de la voie communale n°107 de la Chaumière pour intégration dans la Zone du Bordage 2,
- 3 rétrocession d'une portion du domaine public au niveau du n°4 impasse de la Fabauderie,
- 4 rétrocession d'une portion du domaine public au 4 bis rue de la Taille,
- 5 rétrocession d'une portion du domaine public au 21 Fradet.

Bibliothèque

Le Conseil a validé la convention que la commune va signer avec la bibliothèque cugandaise. Il s'agit de définir les rôles et les missions de chacun des partenaires.

La bibliothèque Cugandaise était gérée par une association de droit privé. Désormais, elle va devenir une " bibliothèque communale" A partir du 1er janvier 2011, la commune va déléguer une mission de service public à l'association existante, à charge pour elle de gérer le fonctionnement de la bibliothèque au quotidien comme par le passé.

Ce partenariat accru, validé par l'ensemble des interlocuteurs doit valoriser le travail réalisé jusqu'à présent par l'équipe bénévole (17 personnes) et permettre d'engager de nouvelles orientations pour ce service. Il entraînera une augmentation sensible de la subvention qui sera portée à 3 000€ en 2011, de quoi assurer un renouvellement important du fonds bibliothécaire et de proposer de nouveaux services.

Les premières décisions du Conseil Municipal vont d'ores-et-déjà avoir une incidence sur le fonctionnement de la bibliothèque, au profit des adhérents, puisque le montant des cotisations 2011 a pu être fixé à 9 € pour les adhésions individuelles, 11 € pour une adhésion famille. Désormais, Mr Pascal Thomas (titulaire) et Mme Jocelyne Front (suppléante), représenteront la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association.

La subvention 2010, restée en suspens, a été fixée à 300 €.

Les autres décisions en bref

1. La commune a manifesté son souhait d'adhérer au groupement d'achat de gaz naturel proposé par le SyDEV. Un appel d'offre va être organisé, à charge ensuite à chaque collectivité de valider ou non son adhésion selon les résultats.
2. Le linéaire de la voirie communale fait partie des critères pris en compte pour déterminer la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) attribuée par l'État. Son actualisation est nécessaire et en intégrant les dernières routes créées, le linéaire est porté à 34,920 Km.
3. Avec de nouveaux réseaux créés (lotissement du Haut Fief) GrDF a désormais 112 075 mètres de canalisation sous voirie. Pour cela une redevance de 554,93 €/an est versée à la commune.

Prochain conseil municipal le 27 Janvier 2011